

Le collectif "Stop bruit Tohapi" s'est constitué en association "Le meilleur pour Nans-les-pins" par assemblée générale du 20 novembre 2021 avec déjà 50 membres, tous mobilisés contre le projet.

Présents :

Michel Sitruk, président de l'association Le meilleur pour Nans-les-pins,
Dominique Calmet, association Agir Pour l'Environnement,
et de nombreux adhérents de l'association Le meilleur pour Nans-les-pins.

contact :

association Le meilleur pour Nans-les-pins, 14, allée de la Tosca, 83860 Nans-les-pins.
lemeilleur.pour.nanslespins@gmail.com

Sa vocation est la suivante :

- Protéger l'environnement et les équilibres fondamentaux de la biosphère : espace naturel, eau, air, sol, paysage et cadre de vie dans une perspective de développement soutenable,
- Veiller à l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme,
- Lutter contre toutes les formes de pollution et de nuisance en considérant notamment leur impact sur la santé humaine, la faune et la flore,
- Veiller au respect des réglementations dans le domaine de l'environnement, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme, de la publicité et du cadre de vie, et œuvrer à leur amélioration,
- Veiller à la qualité de l'information des citoyens, consommateurs et usagers dans ces domaines.

M. le Maire, nous ne voyons pas comment, demain, vont être gérées les nuisances du camping après son extension, quand vous n'arrivez déjà pas à gérer les nuisances aujourd'hui. Notamment en ce qui concerne :

- Le bruit diurne avec les cris d'enfants sur le toboggan et les cours de gymnastique vociférant,
- Le bruit nocturne dû au non respect des horaires du pôle spectacles et musique,
- Les diverses incivilités et chahuts au sortir de ce pôle notamment,
- L'obtention d'une surveillance et d'une discipline internes au site suffisantes,
- La gestion de l'encombrement du carrefour et de la voie privée (également voie pour les pompiers) qui dessert aussi des habitations, notamment les jours d'arrivées et de départ du camping, le chemin, même remis en état, ne permettant pas un doublement du nombre de véhicules,
- L'obtention du maintien en état correct de cette voie privée, d'un éclairage nocturne et d'une signalisation adaptée,
- Le risque de nuisances olfactives lié à la station d'épuration du camping.

Et plus généralement,

- Comment justifier un nouvel apport de 2000 touristes, avec toutes les conséquences fonctionnelles, compte tenu de la taille du village?
- Comment justifier de sacrifier à nouveau l'espace boisé classé et la dégradation du cadre de vie exceptionnel de Nans-les-pins?
- Comment justifier un nouvel appauvrissement de la nappe phréatique,
- Et comment attendre dorénavant des habitants qu'ils limitent leur consommation d'eau sur injonction du Maire et du Préfet justement durant la période de présence des touristes?
- Comment justifier le choix d'un tourisme de masse alors qu'à l'origine ce camping était destiné à accueillir des randonneurs et autres amoureux de la nature et de la valeur culturelle du site de la Sainte Baume?

M. le Maire, vous avez dit, l'année dernière, que s'il devait y avoir extension du camping, il s'agirait de camping de "villégiature sans sono". Ce n'est pas ce qui est présenté aujourd'hui.

Plus récemment, vous avez dit ne pas engager le projet sans recueillir préalablement l'avis de la population et être prêt à retirer le projet si un grand nombre d'habitants s'y oppose. Nous voulons savoir comment cet avis sera pris en compte.

L'association a obtenu le soutien de principe de France Nature Environnement et de l'association Agir Pour l'Environnement, et engage des discussions avec les autres associations intéressées par les enjeux du projet.

Nous mettrons tous moyens légaux en œuvre pour arrêter ce mauvais projet.